

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 23 MAI 2013 20h30

Conseillers présents : Marc ROUSTAN, Robert BERTRAND, Robert CHEVALIER, Olivier MATHEY, Didier BOUCHARD, Jean-Marc CHARPENEL, Jean-Pierre PASCALIN, Mme Martine LAUBEPIN, Mme DESGRANGES Sabine, Patrick AYME.

1 – Projet « économies d'eau » Agence de l'eau –

Objet : Demande de subvention complémentaire à l'Agence de l'eau pour les travaux relatifs à la mise en place de compteurs dans le cadre du Schéma Directeur d'Alimentation en eau potable

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par courrier du 11 mars 2013, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse accorde une subvention de 17 500 € HT pour la réalisation du Schéma Directeur d'alimentation en eau potable.

Il est demandé au Conseil Municipal de valider la demande de subvention complémentaire concernant les travaux à réaliser dans le cadre du Schéma Directeur à savoir : la pose de 4 compteurs localisés au droit du forage communal, en amont immédiat du réservoir, au niveau du départ de la distribution du village et au niveau du départ de la distribution du plateau. Ces compteurs permettront de quantifier les volumes produits et distribués et d'évaluer les volumes de fuites. Le montant de ces travaux s'élève à 8 000 €.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Valide la demande de subvention complémentaire auprès de l'Agence de l'eau ;
- Sollicite l'aide de l'Agence de l'eau pour un montant de 4 000 €
- Charge Monsieur le Maire de toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2 – Pont de Miale

M. le Maire a sollicité l'entreprise NALDEO de Montélimar pour nous faire une proposition concernant l'étude de reprise de l'ouvrage endommagé.

L'étude du projet se déroulerait en deux étapes :

- Un volet technique d'un montant de 3400€ HT
- Un volet règlementaire (dossier loi sur l'eau) d'un montant de 3500€ HT

Le Conseil Municipal souhaite consulter plusieurs entreprises avant de se prononcer sur le projet.

3 – Remplacement tracteur-tondeuse :

Le tracteur-tondeuse de la Mairie est en panne, l'entreprise Challon de Colonzelle a réalisé un devis de réparation pour un montant de 1164.84€ HT.

Le conseil Municipal souhaite que l'entreprise Challon réalise un deuxième devis d'une tondeuse-débroussailleuse. Ce type de matériel semble être mieux adapté à la configuration des terrains à faucher.

4 – Garage - dératissage

Le Conseil Municipal donne son accord

5 – Questions diverses :

- Remplacement d'une pompe sur le poste de relevage STEP Colonzelle : 2164.50€ TTC
Le Conseil souhaite qu'une déclaration de sinistre soit faite auprès de l'assurance et donne son accord pour le remplacement de la pompe défectueuse.

- Demande réduction de facture d'eau locataire JAMES Bernard.
Le Conseil Municipal ne peut pas répondre favorablement à cette demande.

- Validation règlement foyer Espace Peyrolles
Le Conseil Municipal valide dans son intégralité le règlement.

- Information sur le concours de pétanque des élus de samedi 25 mai 2013

- Repas des Colonzellois :
Il est décidé de ne pas faire de repas cette année et d'inviter les Colonzellois une année sur deux.